

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
7
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELIER

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**Vœu pour le logement social public
DÉLIBÉRATION N° 20171109-27**

Rapporteur : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Les locataires du parc HLM, les demandeurs de logements sociaux, les collectivités locales et les entreprises et artisans du bâtiment seront les grands perdants de la réforme des APL.

Dans le privé, le Gouvernement demande aux propriétaires de compenser la baisse de 5 euros sur l'aide personnalisée au logement, par une baisse volontaire du loyer, ce que la plupart des propriétaires privés ne feront pas.

Ce sont les locataires les plus pauvres qui se retrouveront pénalisés.

Dans les HLM, le Gouvernement baissera de 50 euros l'APL des locataires et imposera par la loi la baisse compensatoire du loyer par les organismes HLM.

Sauf que le mouvement HLM dit que cette mesure n'est pas soutenable par les bailleurs sociaux qui financent avec leurs loyers : les remboursements d'emprunts, l'entretien du parc et les constructions futures.

Les projets seront stoppés alors que le pays a besoin de logements sociaux et que les entreprises du bâtiment dépendent de ces donneurs d'ordres.

Cela pourra mettre en déséquilibre financier certains organismes HLM, cela entraînera alors le recours aux garanties d'emprunt que les collectivités locales leur ont accordées, entamant leurs propres capacités d'emprunt.

Ces décisions de l'Etat sur l'APL auront un effet de dominos désastreux sur les territoires.

Il est proposé que le Conseil Communautaire se déclare solidaire des allocataires de l'APL et des bailleurs sociaux. Il demande à l'Etat de revoir sa stratégie logement en y incluant aussi le volet de lutte contre l'habitat indigne, par ailleurs grand absent de cette stratégie logement gouvernementale dévoilée le 20 septembre 2017.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la motion présentée ci-dessus relative au logement social public,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention : ...					

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon